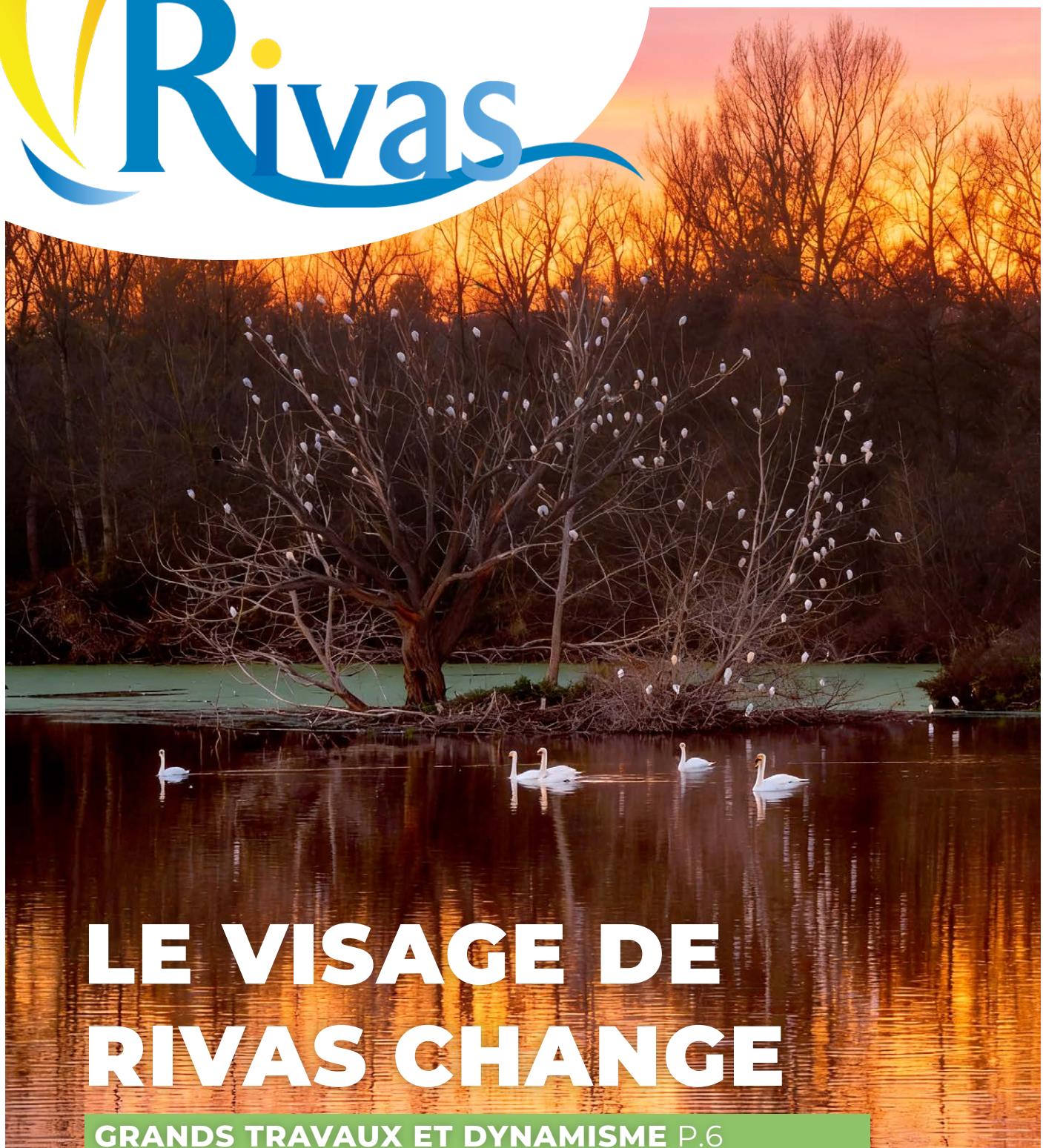




N°64
Magazine
de la vie
Rivatière

JANVIER 2026



LE VISAGE DE RIVAS CHANGE

GRANDS TRAVAUX ET DYNAMISME P.6

UN RIVATIER SUR LA
DIAGONALE
DES FOUS
P. 4

TRAVAUX
ET PROJETS
D'AMÉNAGEMENT
P. 8

DÉMARCHES
ET ACTUALITÉS
FOREZ-EST
P.26





JANVIER 2025

SOMMAIRE

P. 4 - 13

VIE MUNICIPALE

P. 14

RÈGLES DE VIE

P. 15

VIE PAROISSIALE

INFOS PRATIQUES

NUMÉROS UTILES

URGENCES

POMPIERS : 18
GENDARMERIE : 17
SAMU : 15
URGENCE 114 (réservé aux personnes sourdes, aveugles, malentendantes et aphasiques)

MAIRIE

2 place de l'Église
La mairie est ouverte au public :
Lundi, mardi et jeudi : 9h-12h / 13h-17h
Vendredi : 9h - 12h / 13h - 16h
Tél. : 04 77 54 63 43
mairie.rivas@wanadoo.fr
www.rivas.fr

M. le Maire vous reçoit sur rendez-vous

Adjoints : sur rendez-vous sauf Urbanisme
Tous les vendredis (semaines impaires) de 16h30 à 18h00

P. 16-17

BRÈVES

P. 18

VIE SCOLAIRE

P. 20 - 24

VIE ASSOCIATIVE

P. 25

PRÉVENTION

P. 26-32

FOREZ-EST

P. 33

BUDGET

DIRECTION DE PUBLICATION : Mairie de Rivas
RÉDACTION : Commission communication
MISE EN PAGE ET IMPRESSION : agencereciproque.fr
TIRAGE : 300 EXEMPLAIRES

R.P.I. (Regroupement Pédagogique Intercommunal)

École de Rivas : 04 77 94 85 47
École de Craintilleux : 04 77 54 65 26

Salle d'Animation Rurale

RÉSERVATION : 04 77 54 63 43

Assistante sociale

Maison du parc Veauche
04 77 54 61 89

Service Déchets (CCFE)

04 77 28 29 38

Paroisse St Joseph des Bords de Loire (Montrond les Bains)

04 77 54 41 26

Centre antipoison

04 72 11 69 11

Urgences et dépannage GRDF :

0 800 47 33 33

PERCEPTION (Trésor Public)

Feurs : 04 77 96 84 35



LE MOT DU MAIRE

Chères Rivatières, chers Rivatiers

Vous tenez entre vos mains **le dernier numéro de notre bulletin municipal pour ce mandat**. Il se veut le témoin des événements marquants de l'année 2025, enrichi, comme toujours, d'informations pratiques et de conseils utiles. Ce document est le reflet de ce que nous avons bâti ensemble : une Commune qui investit, anticipe et se tourne résolument vers l'avenir, à l'écoute de ses habitants.



Le Visage de Rivas Change : Sécurité et Grands Travaux

Après une longue phase d'études, de conception et de recherche de financements, les projets structurants pour l'avenir de Rivas passent à la phase de réalisation.

- Circulation et Sécurité :** Au bourg, après les indispensables travaux d'assainissement et de réfection du réseau d'eau potable en juin, le nouveau rond-point au carrefour stratégique (Rue du Bourg, Marendon, RD101) est désormais achevé. Nous sommes conscients des nuisances temporaires, mais le gain en fluidité et en sécurité sur cet axe est majeur.

- Centre-Bourg Redynamisé :** La restructuration de notre centre est imminente. L'octroi du permis de construire ouvrira la voie au démarrage tant attendu des constructions de la **Maison des Assistantes Maternelles (MAM)**, de la **Maison des Associations et du Restaurant**. Un cœur de village repensé pour le lien social.

- Protection des Biens et des Personnes :** Le système de **vidéoprotection** est en cours d'actualisation. Entièrement repensé, il offrira un dispositif de sécurité moderne, indispensable pour documenter et prévenir les incivilités et infractions.

Au Cœur de la Vie Locale : Nos Forces Vives

L'année 2025 a, une fois de plus, été rythmée par le **dynamisme de nos associations**. Leur motivation, leur engagement et leur bénévole sont l'âme de notre Commune. Un immense merci aux bénévoles qui donnent sans compter, ainsi qu'à vous, Rivatiers, qui répondez massivement présents à leurs manifestations.

Nous saluons également l'engagement sans faille de notre équipe municipale. Notre Commune s'embellit d'année en année grâce à l'implication totale de nos agents techniques, **Pierre et Florent**. Enfin, notre secrétaire de mairie, **Thierry**, continue d'effectuer un travail considérable, pierre angulaire de notre administration.

Un Mandat de Tensions, une Équipe de Proximité

Depuis 2020, les défis n'ont pas manqué : crise sanitaire, tensions économiques internationales, instabilité politique, et réduction des dotations de l'État... Face à ces vents contraires, nous avons fait le choix de l'**Adaptabilité, de la Rigueur et de la Proximité**. Votre équipe municipale a su rester inventive et réactive, plaçant l'intérêt général au cœur de toutes ses décisions, car les communes restent les points d'ancre essentiels de notre démocratie.

Le véritable voyage de découverte ne consiste pas à chercher de nouveaux paysages, mais à avoir de nouveaux yeux.

Marcel Proust

En cette fin de mandat, je souhaite adresser mes plus chaleureux remerciements à l'équipe municipale qui m'a accompagné. Cet engagement était mû par le sens des responsabilités et la volonté d'apporter notre pierre à l'édifice, afin de faire de Rivas un lieu où il fait **bon vivre, échanger et se retrouver**.

Rivas est, et restera vôtre !

Je vous adresse tous mes vœux pour 2026. Que les plaisirs et joie que seule la vie sait apporter, vous accompagnent au cours des douze mois à venir. Que chacun trouve en chaque instant, les forces, les sourires, les appuis, les bonnes énergies qui transforment les difficultés du quotidien en un arc-en-ciel sans cesse renouvelé.

Bruno CHALAYER, Maire

UN RIVATIER SUR LA DIAGONALE DES FOUS

Principal ultra-trail organisé depuis 1989, sur l'île de La Réunion département d'outre-mer français dans l'océan Indien. L'épreuve consiste en la traversée de l'île et constitue l'une des épreuves les plus difficiles du monde dans son genre. Au vu de la distance et du dénivelé positif, cette course a le surnom de Diagonale des Fous depuis 1994. Il est l'un des quatre monuments de l'ultra-trail. Le parcours, la distance et son dénivelé varient au gré des éditions mais tourne toujours aux alentours de 180 km pour 10 000 m de dénivelé positif.

De grands coureurs de la course à pied trail ont inscrits leurs noms sur cette course mais également beaucoup d'amateurs dont un Rivatier Loïc DECHAVANNE qui s'est lancé dans cette aventure en octobre 2024



Loïc Présentez-vous en quelques mots

Je m'appelle Loïc, j'ai 50 ans, marié et papa de deux enfants, j'aime le sport en général, je suis moniteur de canyoning également. J'ai un passif de 22 ans en tant que footballeur amateur. Lorsque je me suis installé à RIVAS en 2012, je me suis mis à courir (j'arrivais à peine à faire 10 kms en 1 heure). La course à pied me plaisait, mais je courrais seul. Je croisais souvent un groupe qui courait en « VERT » et à force de les croiser, j'ai discuté avec quelques personnes dont la présidente qui m'a dit de venir faire un essai au sein de « LA RIVATIERE » le club de course à pied de RIVAS club où je suis toujours d'ailleurs. À la suite d'une hernie discale en 2015 j'ai dû arrêter de courir pendant un grand moment. Lorsque j'ai repris en 2016, mon médecin m'a conseillé de reprendre sur terrain souple et d'arrêter le bitume. Dans ma pratique de la course, j'ai pu faire connaissance d'une personne en particulier (Laurent) à qui je dois cette DIAGONALE DES FOUS 2024, c'est lui qui m'a motivé pour rallonger les distances et les difficultés. Mon premier vrai Trail

s'appelle AMBERTRAIL un 43 kilomètres avec 1000m de dénivelé positif (Une montagne à l'époque) puis, ensuite, les TEMPLIERS, suivis de beaucoup d'autres. On se nomme la LOLO'S TEAM ». Je me disais il y a 5 ans, mais comment ces types peuvent courir deux voire trois nuits sur une course sans dormir ; c'est inhumain. Et puis on a continué d'enchaîner avec 2 Ultras de + de 100 kilomètres par an. Le programme est fait 1 an à l'avance avec une préparation faite aux petits oignons par Jean-Cyrille, notre coach de la RIVATIERE. Avec toujours cette envie de vouloir faire plus. C'est quelque chose d'attirant. Ensuite j'ai pu faire en Duo 3 fois LE GRAND TRAIL DE SERRE-PONCON, un 165 kms avec +10000m de dénivelé positif. Ultras qui se sont bien passés. En 2023, j'ai dit à mon « poto Lolo » ; c'est maintenant qu'il faut y aller ... mais où ?

C'est maintenant qu'il faut faire la course la plus difficile au monde la fameuse, l'ultime le rêve de tous traileurs, je veux bien sur parler de la diagonale des fous. Cette traversée de l'île de la Réunion de 180 kms et ses 11000m de dénivelé positif que nous avons

Mathieu Dumas

brillamment terminée en 56 heures, (on aura pu dormir 4 fois 30 minutes dont une fois sur les cailloux) Et puis à certains endroits, j'ai pu voir mes enfants et ma femme qui m'assistaient aux points stratégiques et franchement ; mais qu'est-ce que c'est agréable et émotif de les voir

Pourquoi la Diagonale des fous ?

La diagonale des fous est pour tous traileurs amateurs et/ou professionnels, une sorte d'aboutissement du trail, tout coureur connaît la difficulté de la diag. Très peu de concurrents, triés sur le volet, un profil de course que tu ne vois pas ailleurs. Une inscription qui dure 3 semaines à transpirer. Moi j'ai dû poser 3 jours de congés pour pouvoir m'inscrire pour avoir un pack ; Et puis surtout la « DIAG » comment on dit, c'est un trail de 3 nuits nous concernant, Nous sommes partis le jeudi soir à 22h00 de St Pierre (Réunion) et on est arrivés le dimanche matin à l'aube à St Denis. On a pu voir des paysages magnifiques et uniques. Une météo changeante d'est en ouest, des profils caillouteux, sableux, marches, racines etc. ... enfin tout ce qu'on aime et je ne vous parle pas des réunionnais qui vivent pour cette course tout comme nous ; c'est impressionnant la ferveur qu'ils ont pour nous et cette course.

Comment trouver la motivation sur une course dont les premiers mettent 24 h et les derniers 66 h avec la difficulté du parcours, les écarts de températures, la fatigue, la douleur et le manque de sommeil ?

Chaque personne doit être à sa place dans ce genre d'épreuve. Moi quand je m'aligne sur un Ultra, je vise la ligne d'arrivée quel que soit le temps cela ne m'importe peu... je l'ai fait et je l'ai bien fait. J'évite les blessures avec toujours cette chose qui me trotte

dans la tête ... c'est quand le prochain ? A chaque course Laurent et moi prenons assez de photos et de vidéos pour montrer aux personnes qui nous suivent ce que l'on vit dans cet ultra. Les moments où on est bien et les autres ... car il y en a. Après ceux qui mettent 24 heures, nous on les connaît par les médias, ils sont sponsorisés, préparés et certains en font leur métier. C'est un peu leur « boulot » d'être devant. Je me dis juste que moi je suis « FINISHER » et que beaucoup d'élites ne le sont pas, donc pour répondre à votre question, c'est ça ma motivation. Une personne finisher de la Diag quel que soit son temps peut être fier qu'elle mette 24 ou 66 heures car c'est une sacrée épreuve que je referai un jour j'en suis persuadé tellement cette île est magnifique. C'est une grande aventure physique et humaine et je suis vraiment fier de l'avoir terminée

Quelles leçons tirez-vous de cette expérience ?

Une belle leçon d'humilité et une grande fierté. Je me dis qu'il ne faut jamais abandonner ses rêves dans la vie et que, quand on se fixe des objectifs on peut les réaliser. Le corps est bien fait et il est capable de s'adapter à la complexité de l'épreuve si la préparation a bien été faite en amont.

Et après ça quelle sera la prochaine aventure ?

En 2025 j'ai fait une grosse pause (j'ai quand même fait un ULTRA DE 104 kilomètres au mois de mai) mais j'ai l'impression d'avoir terminé un livre... j'ai commencé par 10 kms en 2016 et terminé 8 ans plus tard par la Diagonale des fous. Mais il va falloir que je fasse mon planning 2026 avec pourquoi pas un UTMB, course manquante dans mon C.V de trail ... et puis il y a tellement de courses moins mythiques mais tellement aussi belles que je ne manque pas d'idées.



TRAVAUX

• ASSAINISSEMENT • ROND-POINT • MAM

ASSAINISSEMENT

De quoi s'est-il agi ?

La création de l'îlot vert en 2028 va être suivie de l'arrivée de nouveaux Rivatiers qui pourront disposer des services de la commune.

Une centaine d'habitants supplémentaires dans notre commune nécessite anticipation et sens des responsabilités. Parmi les questions qui se posent, celle de la capacité de la station d'épuration à traiter des eaux usées de 25 nouveaux foyers a été l'occasion il y a quelques années, d'une réflexion suivie de décision.

Quel est l'enjeu ?

Notre station est calibrée pour 700 équivalent habitants. Si l'on enlève les foyers qui disposent d'un assainissement non collectif, notre station est adaptée à la démographie de la commune. Mais lui ajouter les eaux usées de foyers supplémentaires peut être de nature à la faire dysfonctionner.

La commune a donc fait le choix de ne pas agrandir la capacité de sa station mais de travailler sur les flux traités.

Pour mémoire, les canalisations collectent deux types de flux : les Eaux usées : eaux provenant des habitations (toilettes, douches, cuisine, lavage, etc.). Elles sont polluées et doivent être traitées avant rejet dans la Loire, et les Eaux pluviales/ eaux de ruissellement issues des précipitations (toits, routes, parkings...). Elles sont peu polluées en temps normal, sauf si elles lessivent des surfaces contaminées.

Selon l'endroit où l'on se trouve, notre commune est équipée de deux types de réseaux : Unitaires : les eaux usées et pluviales circulent dans la même canalisation jusqu'à la station d'épuration.

Séparatifs : deux réseaux distincts, un pour chaque type d'eau. Seules les eaux usées arrivent à la station. Les eaux pluviales sont acheminées vers la Loire



Revenons quelques années en arrière.

En application de la loi NOTRe du 7 août 2015 et de la loi du 3 août 2018, les communes membres de la Communauté de Communes Forez Est (CCFE) ont été tenues de transférer les compétences eau potable et assainissement collectif à l'intercommunalité au plus tard le 1^{er} janvier 2026.

La commune de Rivas n'y était pas favorable, mais la loi le lui imposait. Comme tous les Etablissements intercommunaux, CCFE a donc commencé à travailler sur cette compétence nouvelle, en chargeant ses agents et un cabinet conseil de réfléchir à l'harmonisation des services eau et assainissement sur l'ensemble du territoire.

En 2024 une des conséquences de la dissolution, puis de la composition de la nouvelle Assemblée Nationale a été de surseoir à ce transfert alors acté comme obligatoire, en laissant les communes se prononcer à nouveau sur leur volonté.

La loi n°2025-327 du 11 avril 2025 visant à assouplir la gestion des compétences «eau et assainissement» a donc mis fin à l'obligation de transfert des compétences «eau» et «assainissement» aux communautés de communes, et a invité les communes concernées à dire ce qu'elles voulaient faire.

Comme l'ensemble des communes françaises

concernées, Rivas a dû se prononcer sur ce transfert.

Le Conseil Municipal a constaté que depuis 3 ou 4 ans, dans son travail sur les modalités de transfert des compétences eau et assainissement, CCFE avait engagé beaucoup d'argent public !

Voter l'abandon du transfert aurait signifié admettre que cette importante dépense publique de CCFE était à fonds perdus.

Quoique toujours défavorable à ce transfert, le conseil municipal de Rivas a fait montre de rigueur en refusant de revenir en arrière.

Le transfert se fera donc pour l'assainissement. La compétence Eau de Rivas avait déjà été transférée au SIVAP qui va donc également la transférer à CCFE.

Cette évolution vise à garantir une gestion plus cohérente, équitable et efficace, en facilitant la mutualisation des moyens, la mise en conformité des installations et l'harmonisation des pratiques.

Malheureusement il est fort à parier que les économies de structures qu'on est en droit d'attendre d'un regroupement de compétence à CCFE n'arrivent jamais..... dans ces situations 1+1 font souvent 2,5 ou 3..... et rarement 1,5...

Espérons que les Rivatiers ne pâtiront pas de ce transfert en termes de qualité de service et de coût de redevance.

ÎLOT VERT

Suite au marché public lancé pour sélectionner une entreprise devant réaliser l'aménagement du futur quartier «îlot vert», un accord a été conclu avec le promoteur NEOPROM pour l'aménagement de la zone du bourg «îlot vert».

Les documents contractuels de propriété ont été signés chez le notaire de la commune et le permis de construire a été déposé en fin d'année. Les premiers travaux devraient commencer mi 2026.

Un film d'animation montrant les nouvelles constructions et permettant une promenade virtuelle dans le futur quartier est disponible sur le site internet de la commune : Rivas.fr/travaux-2025



Découvrez, en promenade,
l'animation du futur îlot Vert



ROND-POINT

Les travaux de construction du rond-point ont commencé le 15 octobre 2025 et se sont terminés en fin d'année.

L'entreprise EIFFAGE (EIFFAGE Route) avait obtenu le marché public de réalisation de cet aménagement. Une circulation alternée a été mise en place afin de gêner à minima la circulation.

Cet aménagement favorise la réduction de la vitesse dans la traversée du bourg et permet un accès plus facile au lotissement Marendon, à l'école et à la salle d'animation rurale.

Au printemps des arbustes décoratifs seront plantés par les agents communaux.



DÉCONSTRUCTIONS

Une nouvelle vague de déconstruction a été effectuée fin août 2025 par l'entreprise ARNAUD.

Les anciens bâtiments vétustes ont été désamiantés puis déconstruits en totalité pour l'ancien restaurant et en partie pour le bâtiment attenant. La partie grange a toutefois été conservée. Elle sera renforcée et aménagée afin d'y accueillir la future maison des associations et un nouveau restaurant. Ces travaux devraient commencer début 2027.



PROJET DE CONSTRUCTION

En début d'année 2026, la construction de la MAM, Maison d'Assistants Maternels va débuter.

L'agence ROZO Architecture a été chargée de l'élaboration de ce projet et assurera le suivi de l'exécution des travaux. Un permis de construire, qui comprend également l'aménagement de la salle des associations et le nouveau restaurant, a été déposé en juin. Des pièces additionnelles techniques ont été exigées par le service urbanisme de la communauté de commune Forez Est chargé d'instruire dossier. Enfin, dernière formalité nécessaire à la validation du dossier par les autorités, le 16 décembre dernier, la Commission d'Accessibilité s'est réunie en Sous-Préfecture de Montbrison et a émis un avis favorable au dossier.

En parallèle et pour ne pas perdre de temps, le cabinet

d'architecture a initié les consultations en lançant les marchés publics afin de sélectionner les entreprises qui interviendront sur le chantier.

Outre la construction la MAM, ce bâtiment accueillera également, à l'étage, deux appartements destinés à la location.

A noter également que devant cette MAM, un parking paysager en liaison avec le parking actuel de l'école et de la salle d'animation rurale sera créé. Il intégrera une place de parking PMR obligatoire et la mise en place de bornes de recharge pour véhicules électriques.

CHEMINEMENT PIÉTONS

Depuis cet été, un cheminement piéton permet de relier le chemin des Promeneurs au Parc de Loisirs Jean Jeanetti.

Cette réalisation a pu être possible grâce à l'achat d'une bande de terrain. La Commune a bénéficié d'une aide du Département pour la concrétisation de ce projet.

Grâce à ce ce sentier délimité par des barrières en bois et des chicanes (visant à limiter l'accès) les piétons (venant du Bourg ou de l'Ermitage) peuvent se rendre au Parc en toute sécurité, sans emprunter le chemin des 3 Maisons et éviter ainsi la circulation.



VÉGÉTALISATION DU CIMETIÈRE

Le cimetière de la Commune a fait l'objet de travaux de végétalisation. Le minéral a disparu pour créer un écrin de verdure. Des arbres et de la pelouse ont été plantés. Les murs sont habillés de rosiers et d'akébia. Un pied de mur a également semé à l'extérieur. Le cimetière bénéficie ainsi d'un environnement encore plus propice au recueillement.



FLEURISSEMENT ET DÉCORATIONS

UN VRAI REGARD RENOUVELÉ SUR NOTRE VILLAGE

À Rivas, tout au long de l'année, c'est un travail de fond qui est mené pour embellir notre commune. Nos deux agents municipaux chargés des décos et du fleurissement méritent toute notre reconnaissance : par leur créativité, leur constance et leur savoir-faire, ils contribuent à ce que chacun de nous se sente bien dans son environnement quotidien.

Une démarche fidèle à l'esprit de notre commune

Avec des moyens raisonnés, une forte part de récup' et une belle dose d'imagination, nos agents donnent vie à des décors thématiques variés : Noël, à Pâques, l'été (avec les petites cabanes de plage), et en ce moment pour Halloween. Ce travail tout au long des saisons permet à Rivas de se renouveler visuellement, d'offrir aux riverains des ambiances qui donnent envie de flâner, d'apprécier, de s'arrêter un instant. Merci à eux !

Nous souhaitons adresser un grand merci à Pierre et Florent, nos agents municipaux chargés du fleurissement et de la décoration. Grâce à eux :

- les abords de la mairie, des écoles, des chemins communaux retrouvent un charme renouvelé.
- les riverains témoignent de leur satisfaction : un environnement agréable favorise le bien-être dans notre village.
- l'investissement d'une petite équipe est visible et apprécié : c'est aussi un signe de vitalité de notre commune.
- Enfin, nous rappelons que le fleurissement durable (choix de plantes adaptées, gestion raisonnée de l'eau, matériaux récupérés) est au cœur de notre démarche.



Chers habitants de Rivas, lorsque vous flânez dans notre commune et admirez les décos, sachez que derrière chaque guirlande, chaque cabane d'été, chaque œuvre automnale, il y a un travail attentif, patient et créatif. Les deux agents municipaux concernés incarnent cette volonté : faire de Rivas un lieu où il fait bon vivre, un peu plus beau à chaque saison. Avec tous mes remerciements pour leur engagement, et avec tous nos encouragements pour que la magie continue !



RIVAS, UN VILLAGE QUI FLEURIT DE CRÉATIVITÉ

À Rivas, le fleurissement et les décos saisonniers sont devenus une véritable signature du village. Tout au long de l'année, Pierre et Florent, nos deux agents municipaux, rivalisent d'imagination pour embellir la commune et lui donner des airs de fête.

Avec des matériaux de récupération, un grand sens du détail et beaucoup de passion, ils transforment les espaces publics en lieux accueillants, colorés et pleins de charme.

Cette année encore, plusieurs thèmes ont enchanté les habitants :

- Pâques, avec ses lapins, œufs et fleurs printanières.
- L'été, et ses adorables cabanes de plage qui ont apporté un air de vacances au cœur du village.
- Halloween, avec ses citrouilles et ses décors malicieux qui amusent petits et grands.
- Noël illumine Rivas : guirlandes, sapins, décorations féériques et créations maison offriront une ambiance chaleureuse pour clôturer l'année.

Leur travail, reconnu et apprécié par tous les riverains, fait de Rivas un lieu agréable à vivre et à redécouvrir au fil des saisons.

Un immense merci à Pierre et Florent pour leur créativité, leur bonne humeur et leur engagement quotidien au service de notre cadre de vie. Ils permettent de faire de Rivas un lieu où il fait bon vivre, un peu plus beau à chaque saison.



VILLAGE FLEURI
la commune est inscrite en 2026 pour essayer d'acquérir une 2^{ème} Fleur

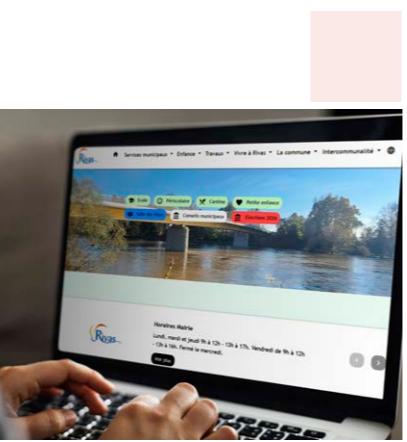


RIVAS ET SA COMMUNICATION

rivas.fr

Cet espace est mis à jour régulièrement. Vous y trouverez des informations ponctuelles liées à des manifestations, informations ou actualités à dates prévues et limitées dans le temps.

Des rubriques d'informations pérennes sont également consultables. Elles concernent la vie de la commune (Associations, école, services liés à l'enfance, informations pratiques, Conseil Municipal, travaux, informations administratives, élections, Intercommunalité ...). Une rubrique concernant la location de la salle des fêtes permet de connaître les modalités de location, ainsi que les disponibilités.



ILLIWAP



L'application pour smartphone. Disponible sur iOS ou Android, elle vous permet d'obtenir des informations sur la commune, en temps réel, dès leurs diffusions.

Comment télécharger l'application ILLIWAP ?

Pour être au plus près de ses administrés, la Mairie de Rivas vous propose de recevoir l'actualité et les alertes de votre commune en temps réel. Pour cela il vous suffit de télécharger l'application ILLIWAP via Google play ou Apple Store qui vous sera utile au quotidien.

Vous recevez toutes les alertes émises par la Mairie de Rivas

Le Totem

Il se trouve devant la Mairie, place de l'église. Il diffuse en continu, en journée, des messages informatifs divers. Il est souvent utilisé par les touristes de passage, en quête d'informations, au pied levé.



L'accueil en mairie

Rien de mieux qu'un passage en Mairie.

Le secrétariat répondra à vos interrogations

- les lundis, mardis, jeudis (9h-12h / 13h-17h)
- et vendredis (9h-12h / 13h-16h).

Facebook

Il s'agit d'une source complémentaire d'informations.

Pratique lorsque l'on est abonné au fil d'actualités de la commune.



LES ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

Elles se dérouleront en deux tours : Dimanche 15 mars 2026 et dimanche 22 mars 2026

Elles permettront d'élire, pour six ans (2026 - 2032), les 15 membres du Conseil Municipal composé de façon paritaire avec alternance d'un candidat de chaque sexe au suffrage universel direct.

Bureau de vote unique, en Mairie, 2 place de l'église, 42340 Rivas.

Si vous êtes nouvellement arrivé sur la commune, pensez à vous inscrire sur les listes électorales, Date limite d'inscription : 06/02/2026. Toutes les infos pour ces élections www.interieur.gouv.fr/actualites/actualites-du-ministere/municipales-2026-mode-de-scrutin-change-pour-communes-de-moins-de-1-000-habitants

RECENSEMENT 2025

Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire, qui concerne tout le monde et qui profite à tous. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement etc.

Il a lieu tous les 5 ans et concerne toute la population ;

Il aura lieu auprès de la population rivatière du 15 janvier au 14 février 2026 et effectué par un agent recenseur.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le PCS, Plan Communal de Sauvegarde, est obligatoire.

Créé en 2007, le PCS de RIVAS établit un recensement et une analyse des risques à l'échelle de la commune. Il définit, sous l'autorité du maire, l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, l'organisation de la protection et le soutien de la population. Les risques identifiés sont les risques naturels : inondations, feux, chutes de neige et grand froid, séismes et Les risques technologiques : transport de matières dangereuses, risque industriel, risque nucléaire. Ce PCS est le maillon local de l'organisation générale des secours de la sécurité civile (Plan ORSEC). Régulièrement, ce document doit être mis à jour par l'actualisation de l'annuaire opérationnel. **Il est aussi révisé en fonction de la connaissance et de l'évolution des risques.** La Communauté de Commune Forez Est met en place un PCIS. La commune pourra alors solliciter les moyens propres de la Communauté de Communes

LA CANICULE

Les activités humaines entraînent un changement climatique inédit et un réchauffement de l'atmosphère entraîne une exposition accrue aux aléas climatiques (canicules, inondations)

La dernière mise à jour du PCS d'octobre 2025 évoque un nouveau risque : la canicule (épisode de températures élevées de jour comme de nuit sur une période prolongée d'au moins 3 jours).

Ce type d'événement est susceptible de constituer un risque sanitaire notamment pour les personnes fragiles ou surexposées (Âge, état de santé, isolement)

Les alertes seront diffusées par messages ILLIWAP, sur le site internet de la commune et par téléphone à l'aide du registre nominatif.

Chaque Rivatier-ière peut demander son inscription sur ce fichier. Une fiche à compléter est jointe dans ce bulletin à cet effet. (Voir les modalités sur cette fiche)

LES MESURES PRISES À RIVAS

LA COMMUNE MET À DISPOSITION DES HABITANTS LES SALLES COMMUNALES CLIMATISÉES :

- SALLE D'ANIMATION RURALE
- MAIRIE
- SALLE DES ASSOCIATIONS.

DES PERMANENCES DES ÉLUS ET DES AGENTS TECHNIQUES SONT ORGANISÉES POUR Y ACCUEILLIR LES HABITANTS EN DIFFICULTÉ ET LEUR DISTRIBUER DE L'EAU SI NÉCESSAIRE.

VIGILANCE VERTE :	Pas de danger : RAS
VIGILANCE JAUNE : PIC DE CHALEUR Températures élevées plusieurs jours consécutifs	<ul style="list-style-type: none"> ● S'assurer de la mobilisation de l'ensemble des services municipaux et des associations pour faire face à une éventuelle vigilance orange ou rouge. Épisode persistant de chaleur
VIGILANCE ORANGE : CANICULE Période de chaleur intense au moins trois jours et trois nuits consécutifs, Avec atteinte ou dépassement des seuils départementaux.	<ul style="list-style-type: none"> ● Activer le PCS. Ce plan définit les bases de l'organisation communale (hommes, moyens, missions) qui permettront de réagir rapidement face à une situation d'urgence ● Relayer auprès de la population les messages de recommandations et d'informations ● Activer son registre nominatif communal pour entrer en contact avec les administrés inscrits afin de s'assurer de leur bonne situation
VIGILANCE ROUGE : CANICULE EXTRÊME Canicule exceptionnelle par sa durée, son intensité, son étendue géographique, à forts impacts sanitaires et collatéraux	<ul style="list-style-type: none"> ● Faire monter en puissance le Plan communal de Sauvegarde (ouverture des salles climatisées aux habitants) ● Relayer auprès de la population les messages de recommandations et d'informations diffusés par les services préfectoraux ● Renforcer les mesures de limitation d'activités aux heures les plus chaudes : aménagement obligatoire d'horaires,

RÈGLES DE VIE

DÉGRADATIONS

Il n'est malheureusement pas rare que des dégradations soient constatées sur la commune. Plusieurs capots de nos Points d'Eau Incendie ont disparu. Les décorations créées par nos Agents, Pierre et Florent, avec la complicité d'Angélique Pereira (Conseillère Municipale), sont régulièrement dégradées ou même volées !

LA VIGILANCE DE CHACUN PERMETTRA UNE MEILLEURE PÉRENNITÉ DES BIENS DE LA COMMUNE.



DÉPÔTS SAUVAGES

Les dépôts illégaux qui se multiplient sur la commune ont un impact direct sur la qualité de vie notamment sur l'environnement et la nature mais également sur la santé publique. L'enlèvement de ces déchets représentent une perte de temps importantes pour nos agents et un coût pour la commune.

Les sanctions pour les personnes qui pourraient être identifiées

- **Contravention de 2^e classe (150 €) en cas de non-respect des conditions de dépôt**
- **Contravention de 5^e classe (1 500 €) en cas d'abandon ou de dépôt avec un véhicule**
- **Confiscation possible du véhicule ou du matériel.**

RESPECT DU PLU

Murs de clôture donnant sur la voie publique. Tout propriétaire se doit de respecter le Plan Local d'Urbanisme. Dans l'Article DG 8 – 5 – 2. En page 12 de son règlement, il est indiqué l'obligation d'aspect et de qualité architecturale qui doivent être respectés. Il est encore fréquent que des murs de clôture en parpaing soient brut de construction. Ne pas respecter ces règles peut entraîner des sanctions pénales, civiles et administratives. Le Plan Local d'Urbanisme est disponible sur le site web de la commune, rivas.fr.



NUISANCES DES CHIENS

Les aboiements sont un comportement naturel chez le chien, mais lorsqu'ils deviennent excessifs, ils peuvent être source de conflits de voisinage. Un chien qui aboie sans cesse peut être considéré comme une nuisance sonore, et son propriétaire peut être tenu responsable

Deux situations sont distinguées :

- **Le tapage diurne (7h-22h) : Les aboiements sont excessifs et troublent la tranquillité du voisinage**
- **Le tapage nocturne (22h-7h) : un seul aboiement gênant peut suffire à engager la responsabilité du propriétaire.**

En cas de nuisance avérée, les sanctions peuvent aller d'une simple amende à une plainte devant le tribunal civil, pouvant aboutir au versement de dommages et intérêts ou à des mesures contraignantes (travaux d'insonorisation, obligation de dressage du chien, voire dans les cas extrêmes, sa saisie).

ANIMAUX EN DIVAGATION

La gestion des animaux dangereux et errants est de la responsabilité des mairies mais avant tout de leurs propriétaires.

Est considéré comme en état de divagation, tout animal non identifié trouvé à plus de deux cents mètres des habitations ou trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci ou dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui. Un animal divagant est considéré comme errant.

Tout animal errant signalé et ramené en mairie est contrôlé par un lecteur de puce afin d'identifier son propriétaire. Si l'animal n'est pas pucé il est remis en fourrière et devra être récupéré directement sur place moyennant des frais



LA PAROISSE SAINT JOSEPH DES BORDS DE LOIRE !

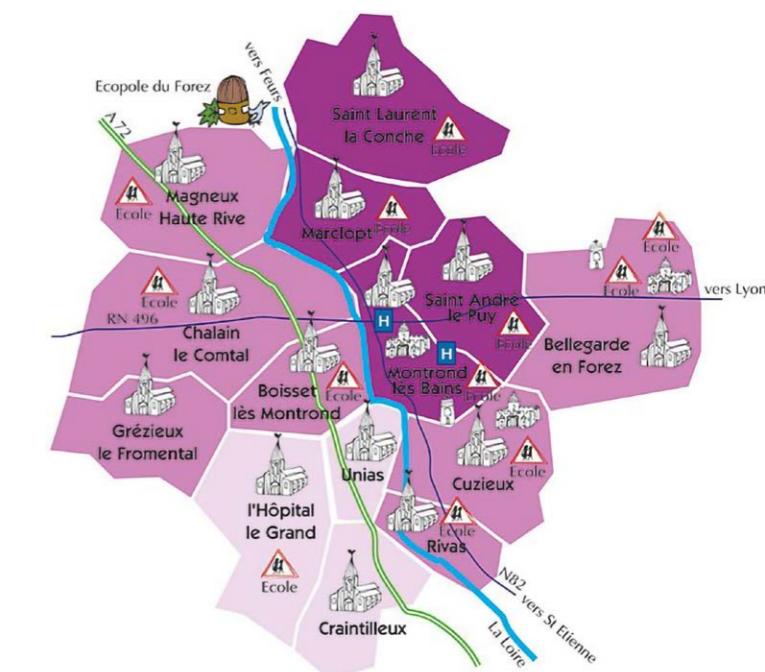
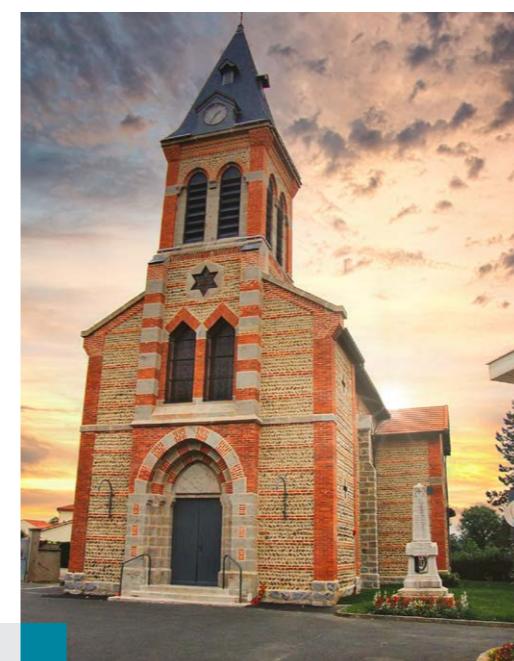
Tout au long de l'année, La paroisse Saint-Joseph-des-bords-de-Loire propose des temps de prière, des célébrations et des rencontres conviviales.

L'approfondissement de la foi pour les 7-11 ans et une aumônerie est ouverte pour les ados. Ainsi que des rencontres pour les seniors. Des équipes bénévoles et formées sont également à votre service pour la préparation aux sacrements (baptême, première communion, confirmation, mariage) ainsi que pour des funérailles. Les rencontres de la diaconie tous les mardis après-midi créent du lien et soutiennent des projets solidaires par des réalisations et des ventes. Les visites des malades apportent réconfort fraternel et spirituel. N'hésitez pas à nous contacter !

Nous remercions la municipalité pour son soutien et souhaitons à tous les habitants une année 2026 fraternelle et paisible !

Curé : P. Patrick FRENAY

- Accueil maison paroissiale : Du lundi au samedi de 9h à 11h
145 rue de l'Eglise 42210 Montrond-les-Bains
04 77 54 41 26 ou
paroisse@saintjosephloire.fr
- Site Internet : saintjosephdesbordsdeloire.cef.fr/
- Iliwap : station.iliwap.com/fr/public/saint-joseph-des-bords-de-Loire



POMPES FUNÈBRES MAZET



Organisation d'obsèques
Assistance complète
Devis gratuit
Espace de Cérémonie
Civile ou Omniculte
de 100 places assises
gracieusement à disposition
de nos familles.

15% Adhérents FNACA ST.Galmier et Montbrison

MONTBRISON
1 rue des Jacquins
04 77 58 30 38

ST GALMIER
31B route de Cuzieu
04 77 94 91 23

BRÈVES.....BRÈVES.....BRÈVES.....BRÈVES.....BRÈVES.....BRÈVES.....BRÈVES.....BRÈVES.....

POURSUITE DES TRAVAUX DE L'ÉCOLE PLUSIEURS

Dans la continuité du plan pluriannuel de travaux, la rénovation de l'école s'est poursuivie cet été. La pièce centrale a été refaite (murs et électricité). L'ensemble des gros investissements réalisés depuis 5 ans permettent aux enfants et à l'équipe enseignante des conditions de travail que beaucoup nous envient. Ces travaux sont rendus possibles grâce au soutien financier du Département

**BROYAGE DES VÉGÉTAUX**

Une fois par an, nos agents utilisent le broyeur de végétaux, mis à disposition par la Communauté de Communes de Forez-Est (CCFE), pour broyer les branches et roseaux issus de la taille. Le broyat ainsi obtenu est ensuite répandu au pied des plantations. Cette pratique permet de protéger et d'améliorer la croissance des végétaux tout en conservant la fraîcheur de la terre et en diminuant le développement des mauvaises herbes.

COMPOSTEURS COLLECTIFS

Les 2 composteurs collectifs, situés place de l'école et à l'Ermitage rencontrent un réel succès. Les Rivatiers ont bien saisi l'importance et l'intérêt écologique de ces équipements. Les apports volontaires sont nombreux, et si quelques rares « erreurs » de dépôt existent encore (feuilles et tailles d'arbustes par exemple), le bilan est très positif.

**VIDÉOPROTECTION**

Notre système de vidéoprotection se modernise. Les nouvelles caméras sont en cours d'installation.



BRÈVES.....BRÈVES.....BRÈVES.....BRÈVES.....BRÈVES.....BRÈVES.....BRÈVES.....BRÈVES.....

DE NOUVEAUX HABITANTS À RIVAS

Si les aigrettes aiment se retrouver aux abords de la Loire, il est une espèce que nous n'avions pas l'habitude de voir chez nous. Depuis quelques temps, ce sont 16 cygnes qui ont choisi l'étang de Rivas comme lieu de villégiature. La qualité de notre environnement doit, de toute évidence, en être la cause.

**CONGRÈS DES MAIRES**

Monsieur le Maire, Bruno Chalayer et Thierry Jubeau, secrétaires de Mairie, se sont rendus à Paris (18 au 20 novembre), porte de Versailles, à l'occasion du 107^{ème} congrès des Maires et des Présidents d'Intercommunalité. Le thème retenu cette année était : Pour les Communes, LIBERTÉ !

Les débats de ce congrès visaient à mettre en lumière les grandes priorités de la vie communale et intercommunale et rappeler l'exigence de donner aux communes les moyens d'exercer pleinement leurs responsabilités. Ce sont plus de 70 débats et forums qui étaient proposés abordant tous les thèmes de la vie locale.

Un salon fort de 1500 exposants a permis également de rencontrer des entreprises partenaires.

Les élus de la Loire ont été conviés par nos 4 Sénateurs à un petit déjeuner républicain au Palais du Luxembourg et à une visite guidée du Sénat.

**COMMÉMORATION**

Le 08/05/2025, les enfants de l'école étaient invités pour la cérémonie au monument aux Morts. Après l'évocation des événements ayant conduit à la fin de la seconde guerre mondiale, les participants ont chanté la Marseillaise. Monsieur le Maire a ensuite donné des explications aux jeunes présents ce jour-là.

La commémoration s'est achevée par un temps d'échanges et de convivialité.

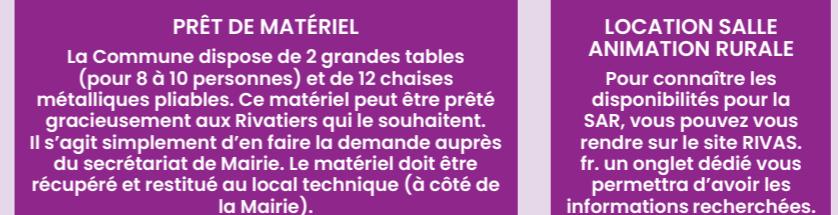
**CHAUVE-SOURIS VOYAGEUSE...**

Des individus se sont dangereusement introduits dans l'enceinte à proximité de la gare SNCF de Bonson, afin d'accrocher, à plus de 4m de haut une chauve-souris en bois, volée dans notre Commune. Le vent l'a fait tomber, heureusement sans dégât pour les installations ferroviaires. Un agent SNCF qui en avait vu de semblables à Rivas, nous a rapporté le chiroptère. Une histoire qui peut prêter à sourire mais qui aurait pu mal se terminer.

Régulièrement des décorations réalisées par nos agents sont volées ou détériorées, ce qui est honteux et inacceptable. Respect pour le travail de nos agents, svp !!!

**PRÊT DE MATERIEL**

La Commune dispose de 2 grandes tables (pour 8 à 10 personnes) et de 12 chaises métalliques pliables. Ce matériel peut être prêté gracieusement aux Rivatiers qui le souhaitent. Il s'agit simplement d'en faire la demande auprès du secrétariat de Mairie. Le matériel doit être récupéré et restitué au local technique (à côté de la Mairie).

**LOCATION SALLE ANIMATION RURALE**

Pour connaître les disponibilités pour la SAR, vous pouvez vous rendre sur le site RIVAS. fr. un onglet dédié vous permettra d'avoir les informations recherchées.

ECLAIRAGE PUBLIC

Notre Commune se dote d'un éclairage public à leds pour plus de confort, de préservation de l'environnement. Les travaux seront achevés dès janvier 2026. De grosses économies budgétaires seront réalisées.

Cette évolution est possible grâce au concours du SIEL- Territoire d'Energie Loire.

NOTRE ÉCOLE

ENCONTRE HANDISPORT

En septembre 2025, l'équipe pédagogique a organisé avec une dizaine de parents, une rencontre handisport commune aux 3 classes de l'école. Charles-Ely, un pongiste en fauteuil, très expérimenté nous a fait l'honneur d'échanger quelques balles avec tous les élèves, qui se sont positionné dans les même conditions (raquette attachée à la main, position assise). Pas facile quand le vent vient ajouter un peu de difficulté...

D'autres ateliers ont fait prendre conscience aux élèves comme « être valide » est précieux...



En novembre 2024 et en mai 2025, les 2 classes de CM1/CM2, ont effectué un cycle « Savoir rouler à vélo ».



Le mardi 4 février 2025, les 3 classes de l'école ont offert des cartes de voeux fabriquées spécialement par les élèves pour « le club des anciens ». Ce fut l'occasion pour les élèves de partager des lectures, poésies, et chansons travaillées depuis le début de l'année. « Le club des anciens » n'a pas manqué d'offrir un goûter à l'ensemble de l'école...



Les CM2 sont allés visiter l'imprimerie Chirat à Saint-Just-la-Pendue en juin 2025.



En décembre 2024, le sou des écoles a financé un spectacle de magie pour le Noël des élèves.

En juin 2025, réalisation d'un film d'animation par classe en pâte à modeler.



Noté 4,5
Basé sur les avis de nos clients

À Montbrison !
contact@neelfraisse.fr
www.neelfraisse.fr
04.77.58.48.97

LE PARTENAIRE
DE TOUS VOS
PROJETS

CHAUFFAGE
POÊLES À GRANULÉS
CLIMATISATION
PLOMBERIE
PHOTOVOLTAÏQUE
POMPE À CHALEUR
VENTILATION
DÉPANNAGE
ENTRETIEN

OXYRIA
MAÎTRE D'ŒUVRE
www.oxyria.fr

Réalise vos aménagements de terrains ou de bâtiments et dirige vos travaux.
Retrouvez nous sur LinkedIn, Facebook & Instagram.

Oxyria Synergie **Oxyria.synergie**

Philippe GIROUD
Plâtrerie - Peinture
Décoration - Rénovation
238, rue du Midi
3, lotissement Chanteclair
42210 CRAINTILLEUX
giroud_philippe@orange.fr
06 73 81 41 22

CRÉPET
POMPES FUNÈBRES
MARBRERIE

- * Admission toutes chambres funéraires
- * Souscription contrats obsèques
- * Reprise gratuite de tous contrats obsèques

37 chemin de Ravatey
MONTROND-LES-BAINS
04 77 35 61 41

Services joignables
24h/24 7j/7

Bureau d'études TELYP VRD
Ingénierie, études et maîtrise d'œuvre
1 rue de l'Informatique
42000 Saint-Etienne

09.72.64.49.60 : contact@telyp.fr

Le partenaire de tous vos projets d'infrastructures

COMITÉ DES FÊTES

LE COMITÉ DES FÊTES ET TOUTE SON ÉQUIPE DYNAMIQUE VOUS ATTENDENT :

CALENDRIER 2026 :

LE 21.02.2026 : SOUPE AUX CHOUX

LE 30.05 OU 28.06.2026 POUR LA BROCANTE

LE 19.09.2025 : ANDOUILLETTES

LE 1.12.2025 : HUITRES ET PRODUITS DU TERROIR AU PROFIT DE L'ASSOCIATION UNE ROSE UN ESPoir



Nous remercions la Municipalité pour le prêt de la salle lors de nos manifestations.

Le comité des fêtes est toujours prêt à accueillir de nouveaux membres donc n'hésitez si vous avez un peu de temps beaucoup d'énergie et surtout de la bonne humeur rejoignez-nous.

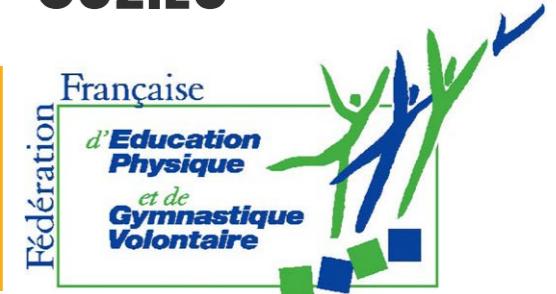
Contact :

Christophe Rougier : 06/47/83/70/84

Linda Bertholet : 06/83/19/39/52

GYM VOLONTAIRE RIVAS - CUZIEU

Affiliée à l'EPGV (fédération nationale), l'association des deux communes date de 1998 et réunit environ une soixantaine de licenciées réparties sur plusieurs communes voisines. Notre asso est visible sur les sites des communes et sur sa page Facebook.



L'Ecrin Vert RIVAS

12 appartements du T2 au T4

Renseignements 04 77 02 00 11

neoprom.fr

NEOPROM PROMOTION IMMOBILIÈRE

RE 2020

La gym volontaire est une gym « santé » sans compétition apportant à tous un bien-être physique et mental. Tous les cours, pratiqués en musique et dans la bonne humeur, avec 3 animateurs diplômés, acceptent hommes et femmes de plus de 15 ans.

Possibilité de s'inscrire en cours d'année...
Possibilité d'abonnement par carte de 10 cours.

Renseignements :

Michalet Marie-Odile : 06 32 38 49 04

LUNDI MATIN RIVAS : 10H15-11H15

Gym d'entretien avec Fabien

LUNDI SOIR RIVAS : 18H30-19H30 ET 19H30-20H30

Pilates avec Frédérique

(développement des muscles profonds)

MARDI SOIR CUZIEU : 20H00-21H00

Gym plurielle à méthodes multiples avec

Martine : (fitness, renforcement musculaire, abdos, stretching...)

JEUDI SOIR CUZIEU : 20H30-21H30

Freestyle-Step avec Yoann (Step aéro, LIA)





LA RIVATIÈRE C'EST :

- **15 ANS** d'existence
- **80** coureurs
- **2** entraîneurs diplômés FFA
- **1** entraîneur adjoint
- **4** entraînements par semaine (mardi, jeudi, samedi et Dimanche)

DE LA BONNE HUMEUR, DE LA SOLIDARITÉ ET DU PLAISIR À SE RETROUVER UN PROGRAMME ANNUEL BIEN CHARGÉ

Adhésion annuelle : 40 € - Fournir

- 1 certificat médical de moins d'un an à la date d'adhésion
- une fiche avec ton nom, prénom, adresse, tel, mail et date de naissance



Présidente : Estelle VIRIN
Vice-Présidents : Laurent FOUVET et Joued MEGUIRECHE
Entraîneurs : Eric SOULAS et Jean-Cyrille VIRIN
Entraîneur adjoint : Pascal PERRIER

MOULIN T.P.

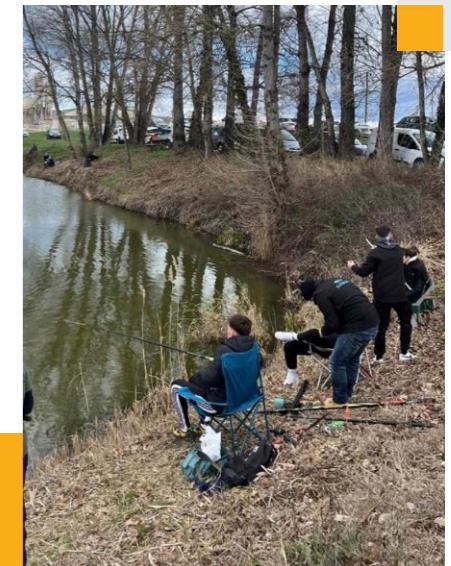
TERRASSEMENT - PUIS - VRD - DÉMOLITION - ENROBÉ

Tél. 04 77 54 04 17 • moulin_tp0426@orange.fr

2, allée du Bocage 42330 CHAMBOEUF



L'ÉTANG AUX LOISIRS



Retrouvez-nous le 21 février 2026
TROPHÉE RICHARD

Avril et novembre 2026*
LACHÉ DE TRUITES



SOU DES ÉCOLES RPI CRAINTILLEUX RIVAS

L'équipe du sou est toujours heureuse de vous proposer des soirées conviviales pour permettre de se rencontrer et aussi de financer les sorties de nos enfants.

DES MANIFESTATIONS...

Cette année le sou des écoles vous a proposé plusieurs soirées conviviales, une marche qui a réuni près de 400 randonneurs venus de tous les horizons, une kermesse qui a réjoui petits et grands avec des spectacles plus que réussis !
Tous les fonds récoltés au cours de l'année ont permis de financer 50% des sorties des écoles, 50% du projet percussion mais aussi des goûters tout au long de l'année et des cadeaux pour les enfants à Noël !
L'équipe du sou

DES VENTES...

L'année 2024/2025 a comptée pas moins de 4 ventes :

- Les chocolats
- Les arbres fruitiers
- Les sapins de noël
- Les plants

DES CHIFFRES...

160€ d'abonnements payés à l'ensemble des classes
1800€ de cadeaux offerts à Noël
500€ pour les différents goûters offerts



CALENDRIER 2026 : POUR L'ANNÉE 2026 UN BEAU PROGRAMME :

- Samedi 24 janvier 2026 • Soirée dansante
- Mardi 17 février • Mardi gras
- Samedi 25 et Dimanche 26 avril 2026
- Marche des bords de Loire
- Vendredi 26 juin 2026 • Kermesse
- Vendredi 6 mars 2026 • Arbres fruitiers (sur commande)
- Dimanche 3 mai 2026 • Vente de plants (place des commerces de Craintilleux)

RENCONTRE ET LOISIRS

Encore une belle année passée en 2024, avec de nombreuses rencontres et activités.



Notre sortie dans les gorges du Vercors

Encore une belle année qui arrive à son terme. 2025 aura été pleine de richesses et de belles activités. Notre rendez-vous à la salle des fêtes de Rivas se tient toujours le 1^{er} et 3^e mardi du mois, en après-midi (excepté au mois d'août ou l'association prend des vacances).

CETTE ANNÉE ENCORE,

nous avons organisé une sortie, en juin, avec nos amis du club de Craintilleux, pour une croisière dans le Vercors.

Bien entendu, 2026 s'annonce comme une année animée, avec, en prévision :

- Concours de belote Inter club, en octobre, à Craintilleux
- Loto Inter club, en novembre, à Rivas
- Sortie au cabaret de l'élégance, à Renaison, le 18 juin
- Deux repas à la salle
- Deux repas au restaurant, dont un avec après-midi détente
- Concours de pétanque interne
- Soirée pizza

NOS RENCONTRES DU MARDI SONT TOUJOURS ANIMÉES DE PARTIES DE CARTES ET DE JEUX, SUIVIES D'UNE COLLATION. VOUS POUVEZ NOUS REJOINDRE AU SEIN DE NOTRE ASSOCIATION, VOUS ÊTES LES BIENVENUES.



Les anniversaires lors de notre repas annuel

REPAS DU CCAS



Le 12 décembre dernier avait lieu le traditionnel repas du CCAS réunissant les Rivatiers de plus de 65 ans avec une partie des élus. Cette année nous avons eu la chance d'avoir en animation Olivier DUBAUGE qui a su merveilleusement reprendre tous les tubes de Michel Sardou.

Un panier garni a pu être offert à tous les convives afin d'agrémenter les repas de fête

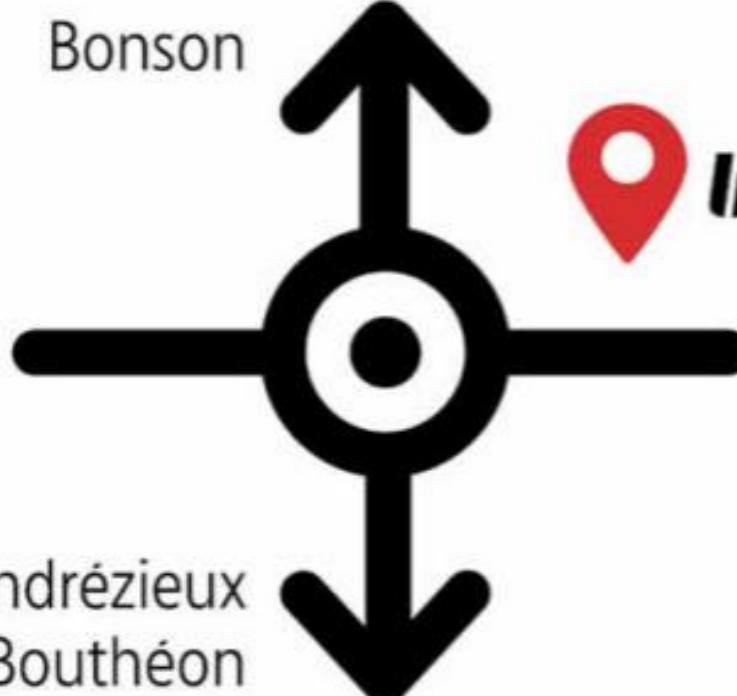
Ce fut une journée placée sous le signe de la beau humeur et d'une chaleureuse convivialité



Intermarché SUPER

Rue des Prairies - ST CYPRIEN

Bonson



Intermarché SUPER

PRODUCTEURS & COMMERCANTS

Laverie

Gaz

Station service

Photos d'identité

Location de véhicules

Drive

2021 Intermarché International - RCS Rennes 381 022 277 - Siret 381 022 277 00012 - Capital 100 000 000 € - Siège social : 24, rue Auguste-Dubois, 35237 Rennes Cedex 3, France - SIREN 443 802 001 000 12 - RCS Rennes 381 022 277 - N° TVA FR 35 443 802 001

PRÉVENTION DES CAMBRIOLAGES

Que ce soit en période de vacances ou à la rentrée, votre maison est une cible de choix pour les professionnels de l'effraction ! Bien que les périls de cambriolages ne soient pas une généralité, la prévention et les bons gestes sont l'affaire de tous. Voici nos conseils pour limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables dans vos habitations :

AVANT MON DÉPART :

- Je contrôle que les portes, les fenêtres, le portail et les volets soient bien fermés
- Si je suis équipée d'une alarme, je l'active
- Je ne laisse pas de clés de secours autour de mon logement
- Je ne laisse pas d'outillage dehors à disposition
- Je relève mon courrier avant de partir
- Je ne laisse pas de grosses sommes d'argent dans mon habitation
- Je mets en lieu sûr mes bijoux, objets d'art et valeurs et je les prends en photographies.
- Concernant mes multimédias, je note la marque, le type, le numéro de série et les caractéristiques particulières
- Je laisse un double de mes clés à un proche ou une personne de confiance
- Je signale mon absence à la gendarmerie de mon domicile avec l'opération tranquillité vacances (OTV)
- Je préviens mes proches et mes voisins de mon absence
- Je ne laisse pas de mot d'absence sur ma boîte aux lettres ou ma porte et je n'indique pas mon absence sur les réseaux sociaux



PENDANT MON ABSENCE :

- Si je pars pour plusieurs jours, je demande à un proche de venir relever mon courrier régulièrement
- Je demande à un proche de venir ouvrir et fermer mes volets régulièrement et allumer quelques lumières
- Je dévie ma ligne téléphonique chez un proche

À MON RETOUR :

- Avant de rentrer dans ma maison, je fais le tour de ma propriété et vérifie les volets, les fenêtres et les portes
- Je préviens mon entourage et mes voisins de mon retour
- Si je constate que ma maison a été visitée, je ne touche à rien et j'attends l'arrivée de la patrouille de gendarmerie pour pouvoir entrer dans ma maison.

Au quotidien, plusieurs actions de votre part peuvent décourager les voleurs et aider les gendarmes dans leur travail de recherche des malfaiteurs.

- En période hivernale, la nuit tombe vite. Lorsque vous entrez chez vous et qu'il fait nuit dehors, fermez vos volets dès que vous allumez la lumière dans les pièces de vie. De l'extérieur, c'est une mine d'informations pour les personnes faisant du repérage. Il en est de même pour vos portails. Une personne peut rapidement faire le tour de votre propriété, la nuit tombée, pour repérer les lieux d'effraction potentiels.
- Vous constatez des traces laissant penser à du repérage aux abords de votre habitation ? Contactez la gendarmerie de votre secteur.
- Un véhicule ou un individu vous semble suspect et est inhabituel dans votre quartier ? Relevez si possible l'immatriculation du véhicule, la marque et le modèle ou la description vestimentaire et composez le 17.
- Une alarme retentit dans votre voisinage ? Restez attentif à ce qu'il se passe dehors et composez le 17.
- Les alarmes et systèmes d'éclairage/détecteur de mouvement dissuadent également. Si vous optez

pour les alarmes, nous vous conseillons de faire installer une alarme sonore en extérieur également. Cela permettra d'attirer l'attention du voisinage sur ce qu'il se passe dans le quartier.

Vous pouvez également renforcer la sécurité au niveau de votre porte d'entrée. Privilégiez les serrures à 3 points ou les systèmes anti-dégondage. Concernant vos volets, vous pouvez installer une barre de renfort intérieure ou encore en l'absence de volet, une pose de barreaux correctement scellés aux fenêtres.

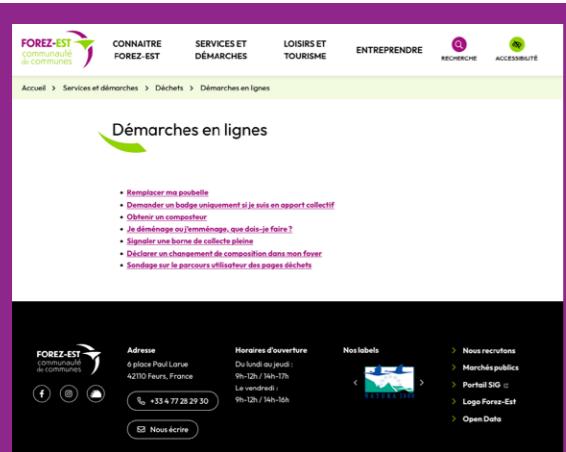
Vous souhaitez savoir si votre maison est suffisamment sécurisée ? La gendarmerie a des référents sûreté qui peuvent venir chez vous pour faire un diagnostic sécurité de votre habitation ou de votre entreprise.

Pour en savoir plus : www.referentsurete.fr

Si malgré tous ces conseils, des questions persistent, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone, par mail ou bien à nous accoster au cours de nos patrouilles.



VOS DÉMARCHES « DÉCHETS » DÉSORMAIS ACCESSIBLES EN LIGNE



Rendez-vous sur www.forez-est.fr - rubrique « Déchets / Démarches en ligne » ou scannez directement le QR Code



URBANISME :

toutes vos demandes en ligne. Rendez-vous sur notre site, rivas.fr, onglet «Services municipaux», puis rubrique «Urbanisme» afin d'accéder directement à E-permis et passer au tout numérique.

La Communauté de Communes Forez-Est instruit toutes les demandes d'autorisations du droit des sols sur le territoire.

Depuis le 1er janvier 2022, la plateforme E-permis permet aux usagers de déposer en ligne leurs demandes : permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme, etc.

Cette modernisation simplifie les démarches, et limite l'usage du papier. En quelques clics, vous pouvez déposer votre dossier depuis chez vous et suivre son avancement à tout moment, dans lequel il sera indiqué si votre dossier est complet ou non.

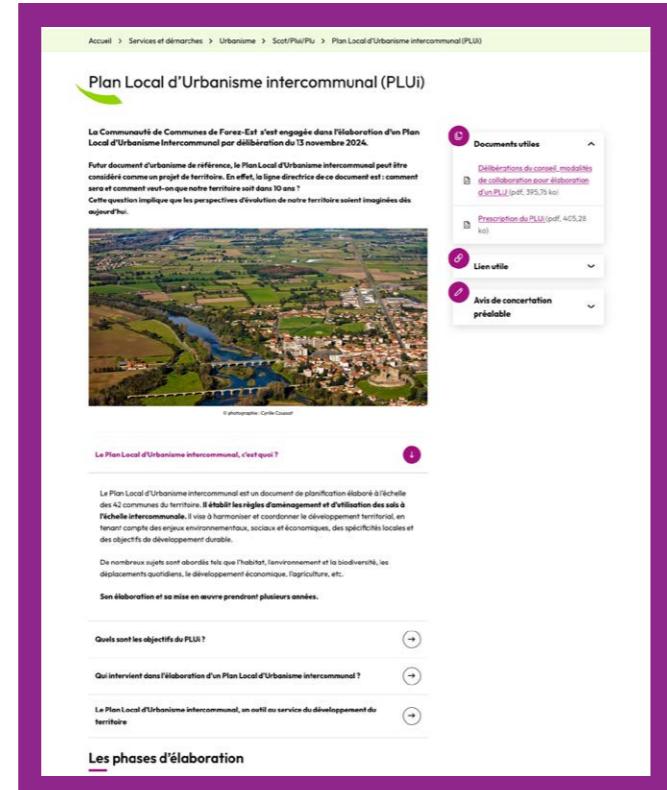
Toutefois, vous pouvez toujours déposer votre dossier en mairie mais il sera désormais transmis et traité par voie dématérialisée. Ce changement s'inscrit dans l'objectif zéro papier porté par les élus et répond à l'évolution nationale qui encourage, et dans certains cas impose, le recours au numérique pour les démarches d'urbanisme.

La Communauté de Communes de Forez-Est modernise et simplifie les démarches relatives à la gestion et à la valorisation des déchets grâce à la dématérialisation !

Vous pouvez désormais, depuis un ordinateur ou un smartphone, commander un nouveau bac, demander un badge pour les apports collectifs, commander un composteur, déclarer un déménagement ou un changement de composition du foyer, et même signaler une borne de collecte pleine. Le tout en quelques clics sur le portail dédié sur www.forez-est.fr.

L'objectif étant de proposer un service accessible 24h/24, tout en limitant les déplacements et les impressions papier. En quelques minutes, vos démarches sont enregistrées, traçables et prises en charge par les services.

La CC Forez-Est vous invite à tester ce service simplifié et à participer au sondage en ligne sur le parcours utilisateur, afin d'améliorer encore l'expérience proposée.



Rendez-vous sur www.forez-est.fr, rubrique Services et démarches / Urbanisme, pour accéder directement à E-permis et passer au tout numérique !



THD 42: FIN DU CUIVRE DÈS JANVIER 2026

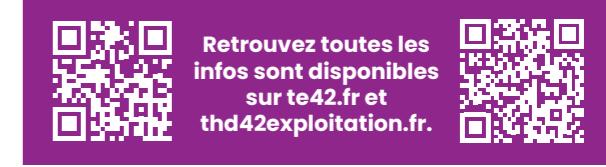
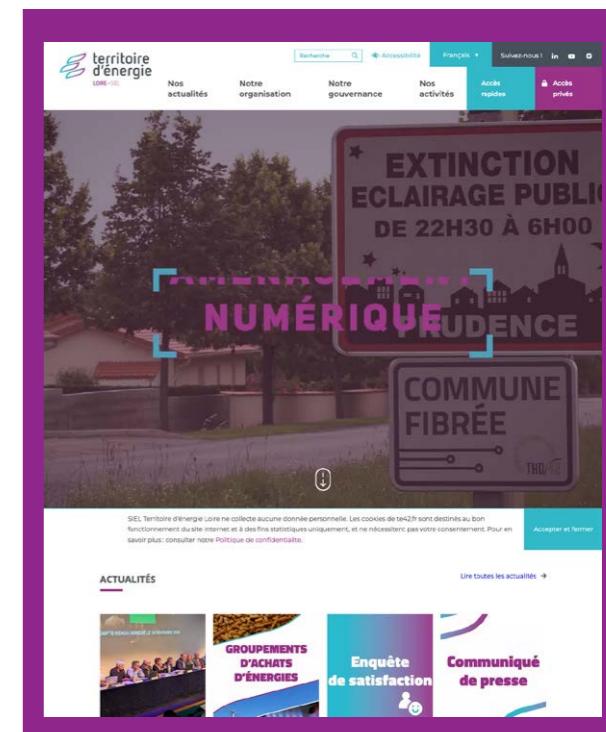
Suite au renouvellement du marché public de gestion et de valorisation des déchets, la CC Forez-Est adapte progressivement le schéma de collecte à la configuration géographique de son territoire.

Historiquement dédié à la téléphonie puis à l'ADSL, le réseau cuivre ne répond plus aux besoins actuels. Il sera progressivement remplacé par la fibre optique, plus performante, dans le cadre du plan France Très Haut Débit.

Dans la Loire, le réseau public THD42®, déployé par le SIEL-Territoire d'énergie Loire, permet déjà de couvrir plus de 190 000 logements et entreprises.

Un plan national, appelé « décommissionnement – arrêt du cuivre », est mis en œuvre par Orange. La fin du cuivre est prévue pour 2030 et se fait de manière progressive par lots de communes. Sur Forez-Est, 35 communes sont concernées dès 2026, les 7 autres entre 2027 et 2028. Cette fermeture se fera en deux étapes : arrêt des nouvelles offres, puis coupure des lignes existantes.

Pour anticiper cette transition, les habitants et entreprises sont invités à se raccorder à la fibre (pose gratuite jusqu'au 31 décembre 2026) via leur fournisseur d'accès ou le SIEL. Des permanences d'information sont régulièrement organisées.



Retrouvez toutes les infos sont disponibles sur te42.fr et thd42exploitation.fr.



INCLUSION NUMÉRIQUE :

un service pour vous accompagner dans vos démarches et faciliter l'accès au service public.

Les conseillers France Services accompagnent gratuitement les habitants de l'ensemble du territoire de Forez-Est dans leurs démarches administratives : assurance retraite, assurance maladie, France Titres, etc.

Un accueil de proximité est proposé dans plusieurs communes du territoire :

Chazelles-sur-Lyon, Veache, Balbigny, Panissières et Montrond-les-Bains, gérées par la CC Forez-Est ; ainsi qu'à Feurs, pilotée par le Département de la Loire.

En complément, Forez-Est vous propose :

- Un accompagnement dans vos démarches de

recherche d'emploi ou pour retravailler votre CV grâce aux Points Rencontre Emploi

• Des ateliers numériques gratuits (débutants et intermédiaires), animés par notre Conseiller Numérique

• La mise à disposition libre d'ordinateurs connectés pour vos démarches personnelles

Grâce à ces dispositifs, la Communauté de communes Forez-Est, en partenariat avec les services publics, affirme sa volonté d'offrir un service plus simple, plus accessible et plus proche des habitants.

Retrouvez l'offre de service, les horaires et les coordonnées sur notre site internet : www.forez-est.fr

GUIDE UNIQUE PETITE ENFANCE

Vous recherchez un mode de garde pour votre enfant ?

Le Guichet Unique Petite Enfance de la Communauté de Communes Forez-Est est là pour vous accompagner dans vos démarches. Un interlocuteur unique pour vous informer, vous conseiller et trouver le mode de garde qui correspond à vos besoins.

Comment faire ?

Contactez le Guichet Unique Petite Enfance au 04 77 94 26 29 ou à guichet.pe@forez-est.fr.
Ou remplissez directement le formulaire en ligne en scannant le QR code : vous serez recontacté(e) rapidement.

Quels modes de garde possibles ?

- Accueil collectif : crèches, micro-crèches et jardins d'enfants présents sur le territoire.
- Accueil occasionnel : dans les crèches
- Accueil individuel : chez une assistante maternelle ou en garde à domicile, avec l'accompagnement des Relais Petite Enfance (RPE).

HORAIRES D'OUVERTURE :
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (jusqu'à 16h le vendredi)



SCHÉMA
DÉPARTEMENTAL
des services aux familles

DÉPARTEMENT
DE LA LOIRE

à qui s'adresser en cas de problème ?

Parents : tous concernés

Problèmes liés à la prise en charge des enfants par le mode d'accueil
Réponses aux besoins des enfants, sécurité, sureffectifs, etc

Problèmes liés à la prise en charge des enfants
Maltraitance ou suspicion de maltraitance

Problèmes liés à la sécurité alimentaire, non conformité des espaces cuisine, origine des denrées et fausses allégations
Sécurité des aires de jeux, contrats entre parents et gestionnaires privés (dont associatifs), répression des fraudes

Protection maternelle et infantile
Contacter les infirmières-puéricultrices accueil petite enfance :

Secteur de Roanne :
04 77 23 24 17
ejje.roanne@loire.fr

Secteur du Forez :
04 77 96 56 05
ejje.forez@loire.fr

Secteur de Saint-Etienne :
04 77 59 98 03
ejje.stetienne@loire.fr

Secteur Gier Ondaine Pilat :
04 77 29 35 72
ejje.gop@loire.fr

Allô Enfance en danger
Enfants en danger ?
Parents en difficulté ?
Le mieux, c'est d'en parler !
www.allo119.gouv.fr

ou
contacter la Protection maternelle et infantile
ou
Police : composer le 17

Questions sur le droit du travail privé
(dont associatif)

Service Renseignements du travail
numéro unique
08 06 000 126
(prix d'un appel local)

lundi de 14h à 16h
du mardi au vendredi de 9h à 11h30
et de 14h à 16h

Prendre rdv, poser vos questions, consulter les horaires d'accueil :







PREFET
DE LA LOIRE



ACADEMIE
DE LYON



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale



Loire
LE DÉPARTEMENT



santé
famille
retraite
services



ASSOCIATION DES Maires de la Loire
ET DES PRESIDENTS D'INTERCOMMUNALITE

TRANSFERT DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT

Un dossier de 4 pages est consacré à ce sujet dans le magazine de Forez-Est. Si vous souhaitez des informations personnalisées, n'hésitez pas à revenir directement vers le service communication : p.pelletier@forez-est.fr



Fiche pratique

À partir du 1^{er} janvier 2026, la gestion de l'eau potable et de l'assainissement collectif sera transférée à la Communauté de Communes Forez-Est.

Quels changements pour les habitants ?

Concrètement, il n'y aura pas de bouleversement au quotidien : les usagers continueront à recevoir de l'eau potable comme aujourd'hui.

Pour votre commune, la maitrise d'ouvrage est transférée à la CC Forez-Est et l'exploitation est conservée par Saur

En pratique :

L'entretien et les interventions techniques sur le réseau relèveront de Saur

 En cas de fuite ou d'anomalie, vous devrez contacter le service eau potable de Saur

 Pour toute question administrative (emménagement, déménagement, problème de facture...) ou technique, l'interlocuteur sera Saur

Retrouvez toutes les informations sur notre site internet ou **flashez ici**



Un numéro à communiquer à vos habitants

04 69 66 35 00 (ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h)

Numéro d'astreinte - 04 69 66 35 09

Site internet

www.saurclient.fr

Pour les communes de :

Balbigny, Bellegarde-en-Forez, Chambéon, Cleppé, Cuzieu, Marclopt, Montrond-les-Bains, Poncins, Rivas, Saint-André-le-Puy, Saint-Laurent-la-Conche

TRANSFERT DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT



ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Fiche mémo

À partir du 1^{er} janvier 2026, la gestion de l'eau potable et de l'assainissement collectif sera transférée à la Communauté de Communes Forez-Est.

Quels changements pour les habitants ?

Concrètement, il n'y aura pas de bouleversement : au quotidien les eaux usées continueront à être collectées et traitées.

Pour votre commune, la maîtrise d'ouvrage et le mode d'exploitation seront transférés à la CC Forez-Est.

En pratique :



En cas d'anomalie, vous devrez contacter le service assainissement collectif de la CC Forez-Est



Pour toute question administrative (emménagement, déménagement, problème de facture...) ou technique, l'interlocuteur sera la CC Forez-Est



Un numéro à communiquer à vos habitants
04 77 28 29 36

Une adresse mail
contact.eau@forez-est.fr

Pour les communes de :

Aveizieux, Bussières, Chambéon, Chazelles-sur-Lyon, Civens, Cleppé, Cottance, Epercieux-Saint-Paul, Essertines-en-Donzy, Feurs, Jas, Marclopt, Mizérieux, Montchal, Néronde, Nervieux, Pinay, Poncins, Pouilly-les-Feurs, Rivas, Rozier-en-Donzy, Salt-en-Donzy, Salvizinet, Saint-Barthélemy-Lestra, Saint-Cyr-de-Valorges, Saint-Cyr-les-Vignes, Saint-Jodard, Saint-Laurent-la-Conche, Saint-Marcel-de-Félines, Saint-Martin-Lestra, Saint-Médard-en-Forez, Sainte-Agathe-en-Donzy, Sainte-Colombe-sur-Gand

EN IMAGES

BUDGET 2025

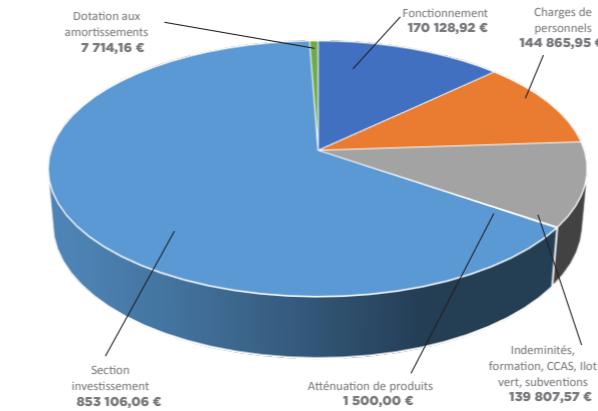
Les budgets primitifs de la commune, de l'Assainissement ainsi que le budget Annexe îlot Vert, ont été approuvés lors du Conseil Municipal du 20 mars 2025. Ils peuvent être consultés auprès du secrétariat de Mairie aux heures d'ouverture. Ces budgets ont été établis avec la même volonté, d'année en année, de pouvoir maîtriser et stabiliser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant un niveau de qualité des services rendus aux habitants et en s'adaptant aux normes réglementaires.

Le budget se divise en deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement. À l'intérieur de chaque section, on retrouve une partie dépenses et une partie recette.

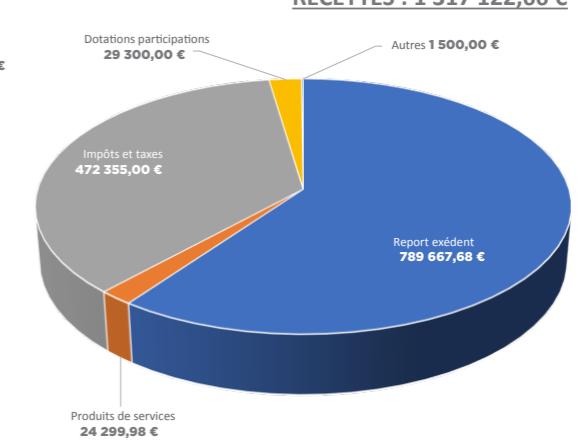
La section de fonctionnement permet à la Commune d'assurer le quotidien. Les dépenses correspondent à l'entretien et la réparation des bâtiments communaux, de la voirie, des réseaux, aux versements des salaires, aux achats de fournitures et de matières premières, aux frais de fonctionnement du R.P.I., aux prestations de services effectuées, aux subventions versées aux associations et au Centre Communal d'Action Sociale. Les recettes sont principalement constituées par les impôts locaux, les dotations versées par l'Etat, l'attribution de compensation de l'intercommunalité et de l'excédent de l'année précédente reporté.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

DEPENSE : 1 317 122,66 €

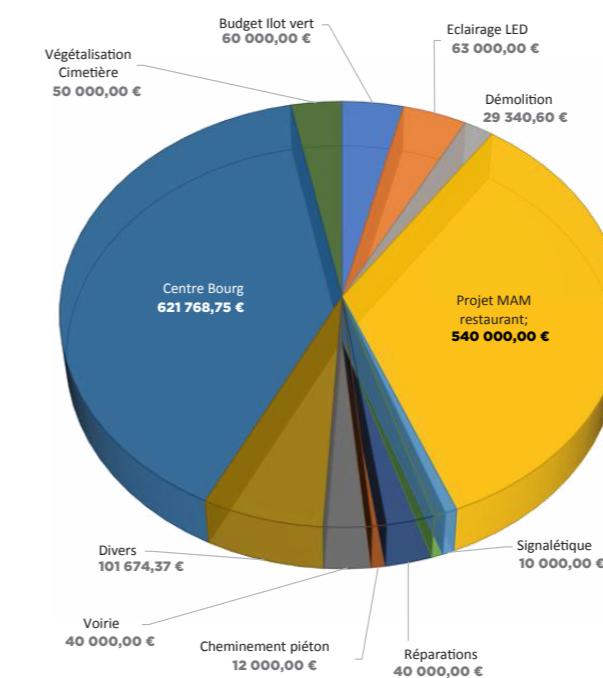


RECETTES : 1 317 122,66 €

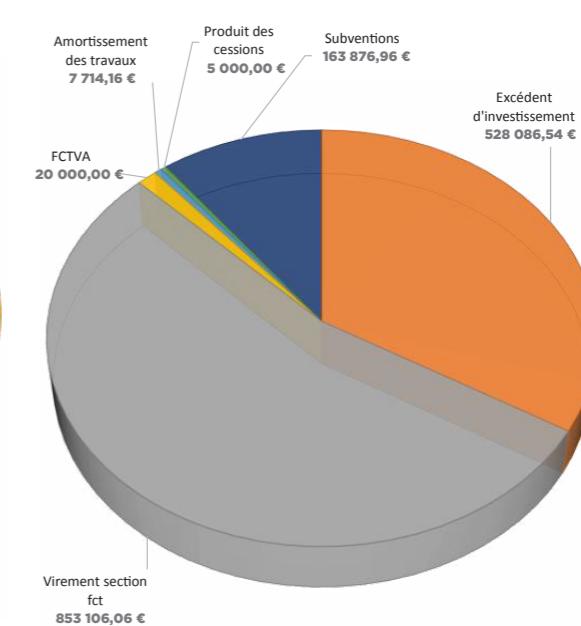


BUDGET D'INVESTISSEMENTS

DEPENSES : 1 577 783,72 €



RECETTES : 1 577 783,72 €



EN IMAGES



EN IMAGES

ALKERN

INNOVER DURABLEMENT ENSEMBLE

AGRICOLE



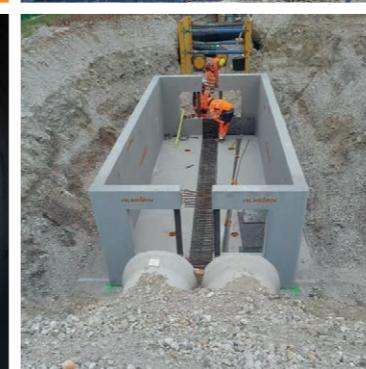
BÂTIMENT



AMÉNAGEMENT
EXTÉRIEUR



TRAVAUX
PUBLICS



UN PARTENAIRE DE PROXIMITÉ
pour tous vos projets de Construction,
d'Aménagement Urbain, d'Assainissement
et de Génie Civil



FABRIQUÉ
EN FRANCE



•



DÉCOUVREZ
NOS PRODUITS
D'AMÉNAGEMENT
URBAIN



ALKERN - Votre usine de RIVAS - Lieu dit La Roche - Tel. : 04 82 82 50 07
info@alkern.fr - www.alkern.fr

8

AGENCES AU SERVICE
DES PROFESSIONNELS
ET PARTICULIERS

CONSTRUIRE
RÉNOVER
AMÉNAGER
DÉCORER



MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
MENUISERIES
CARRELAGE
SALLE DE BAINS
PEINTURE
AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

SAINT-ÉTIENNE
40, rue Édouard Martel
04 77 81 32 81

FIRMINY
5, rue Dorian
04 77 56 04 44

RIVAS
Les Gravières
04 77 54 69 07

SAVIGNEUX
915, bd de la Briqueterie
04 77 58 85 26

BOËN
14, Fbg Mollian
04 77 24 09 25

FEURS
3, bd Boissonnette
04 77 26 26 22

RIORGES
1388, rue P. Sémaré
04 77 44 52 52

ST SYMPHORIEN/COISE
1685, av. du Forez
04 78 44 59 50

DU LUNDI AU VENDREDI 7H30 - 12H00 / 13H30 - 18H30.
LE SAMEDI MATIN 8H00 - 12H00
(ST ETIENNE JUSQU'À 17H00 LE SAMEDI)

www.bigmatsagra.fr

BigMat
SAGRA



VOTRE PARTENAIRE EXPERT EN PEINTURE ET DÉCORATION.

PEINTURE
REVÊTEMENT MURAL
OUTILLAGE
DÉCORATION

www.caparolcentersagra.fr

SAINT-ÉTIENNE
40, Rue Edouard Martel
04 77 81 60 50

Du lundi au vendredi : de 7h30 à 12h
et de 13h30 à 18h30 - Le samedi : de 8h à 17h

SAVIGNEUX
915, Bd de la briqueterie
04 77 96 85 85

Du lundi au vendredi : de 7h30 à 12h
et de 13h30 à 18h30 - Le samedi : de 8h à 12h